

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version 3.0      Date de révision: 06/25/2024      Numéro de la FDS: 000000260456      Date de dernière parution: 04/06/2021  
Date de la première version publiée: 08/06/2020

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS  
Code du produit : 000000000050002012  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.  
Adresse : 601 DELMAR AVE  
Pointe-Claire QC H9R 4A9  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Revêtement de plancher  
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 2  
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4  
Irritation cutanée : Catégorie 2  
Irritation oculaire : Catégorie 2A  
Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1  
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 2  
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version 3.0 Date de révision: 06/25/2024 Numéro de la FDS: 000000260456 Date de dernière parution: 04/06/2021  
Date de la première version publiée: 08/06/2020

### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence :

#### Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

#### Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version 3.0 Date de révision: 06/25/2024 Numéro de la FDS: 000000260456 Date de dernière parution: 04/06/2021  
Date de la première version publiée: 08/06/2020

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

### Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Contient des isocyanates. L'inhalation de brumes d'aérosols ou de vapeurs d'isocyanate peut provoquer une irritation des voies respiratoires, un essoufflement, une sensation de gêne au niveau de la poitrine et une diminution des fonctions pulmonaires. Une surexposition très au-dessus de la LEP peut entraîner une bronchite, des bronchospasmes et un œdème pulmonaire. Les essais sur les animaux indiquent que le contact avec la peau peut jouer un rôle dans l'apparition d'une sensibilisation respiratoire.

## SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Isocyanates

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Diisocyanate de polyméthylène-polyphénylène polymérisé avec l'éthane-1,2-diamine, le méthylolxirane et le propylène glycol	polymère de MDI	67815-87-6	>= 30 - < 70
méthacrylate de méthyle	Méthacrylate de méthyle	80-62-6	>= 30 - < 50
4,4'-diisocyanate de diphénylméthane (MDI)	MDI	101-68-8	>= 10 - < 30
diisocyanate de diphé-	P-MDI	9016-87-9	>= 1 - < 5

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version 3.0      Date de révision: 06/25/2024      Numéro de la FDS: 000000260456      Date de dernière parution: 04/06/2021  
Date de la première version publiée: 08/06/2020

nylméthane, isomères et homologues (P-MDI)			
diisocyanate de méthylène-diphényle	Diisocyanate de méthylène-diphényle	26447-40-5	$\geq 1 - < 5$

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
En aucun cas n'utiliser de solvant.  
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue  
Retirer les verres de contact, s'il y a lieu.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.  
Ne PAS faire vomir.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Nocif par inhalation.  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Eau pulvérisée  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2021
3.0	06/25/2024	000000260456	Date de la première version publiée: 08/06/2020

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Voir la rubrique 10 de la FDS - Stabilité et réactivité.
- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives  
oxydes d'azote  
fumées  
noir de carbone  
oxydes de carbone
- Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.  
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.  
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.  
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Éloigner toute source d'ignition.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.  
Ventiler la zone.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version 3.0      Date de révision: 06/25/2024      Numéro de la FDS: 000000260456      Date de dernière parution: 04/06/2021  
Date de la première version publiée: 08/06/2020

- contre l'incendie et l'explosion      sources d'inflammation.  
Entreprandre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).  
N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.  
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
Éviter la formation d'aérosols.  
Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones à manger.  
Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
- Conditions de stockage sûres : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
méthacrylate de méthyle	80-62-6	STEL	100 ppm 410 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	50 ppm 205 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	50 ppm	CA BC OEL
		STEL	100 ppm	CA BC OEL
		TWA	50 ppm	ACGIH
4,4'-diisocyanate de diphenylméthane (MDI)	101-68-8	STEL	100 ppm	ACGIH
		TWA	0.005 ppm 0.05 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
		LMPT	0.005 ppm	CA ON OEL
diisocyanate de diphenylmé-	9016-87-9	C	0.02 ppm	CA ON OEL
		VEMP	0.005 ppm 0.051 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	0.005 ppm	CA AB OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version 3.0      Date de révision: 06/25/2024      Numéro de la FDS: 000000260456      Date de dernière parution: 04/06/2021  
Date de la première version publiée: 08/06/2020

thane, isomères et homologues (P-MDI)			0.07 mg/m3	
		VEMP	0.005 ppm 0.051 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
diisocyanate de méthylène-diphényle	26447-40-5	VEMP	0.005 ppm 0.051 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL

**Mesures d'ordre technique** : Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.  
Comme le mélange contient un solvant organique, l'équipement électrique doit être anti-déflagrant et ne pas produire des sources d'ignition telles que de l'électricité statique ou des étincelles.

### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.  
Porter un masque à filtre de particules / pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent).

**Protection des mains**

**Remarques** : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

**Protection des yeux** : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

**Protection de la peau et du corps** : La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

**Mesures de protection** : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction  
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

**Mesures d'hygiène** : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.  
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.  
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.

## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version 3.0      Date de révision: 06/25/2024      Numéro de la FDS: 000000260456      Date de dernière parution: 04/06/2021  
Date de la première version publiée: 08/06/2020

Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: clair, brun
Odeur	: douce, type ester
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: Non applicable
Point de fusion/point de congélation	: -48 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: 9 °C
Taux d'évaporation	: > 1 (Acétate de butyle = 1)
Inflammabilité (liquides)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 27.8 mmHg (20 °C)
Densité de vapeur relative	: 3.1 (Air = 1.0)
Densité relative	: 1.04
Densité	: 1.04 g/ml (25 °C)
Masse volumique apparente	: Non applicable



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2021
3.0	06/25/2024	000000260456	Date de la première version publiée: 08/06/2020

---

Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: 430 °C
Température de décomposition	: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 50 cps ( 25 °C)
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas un oxydant.
Point de sublimation	: Donnée non disponible
Poids moléculaire	: Non applicable

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique	: Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses	: Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter	: Éviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).
Matières incompatibles	: Des bases fortes Acides Oxydants

## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2021
3.0	06/25/2024	000000260456	Date de la première version publiée: 08/06/2020

---

Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone  
cyanure d'hydrogène  
oxydes d'azote

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 16.67 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

##### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

##### **Sensibilisation respiratoire**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Cancérogénicité**

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Toxicité pour la reproduction**

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Toxicité par aspiration**

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2021
3.0	06/25/2024	000000260456	Date de la première version publiée: 08/06/2020

déduites des propriétés des différents constituants.

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

##### Produit:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

#### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

##### Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.  
Éviter la pénétration dans le sol, les eaux superficielles et les égouts.  
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations internationales

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2021
3.0	06/25/2024	000000260456	Date de la première version publiée: 08/06/2020

### UNRTDG

Numéro ONU	: UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 3
Dangereux pour l'environnement	: non

### IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies	: Flammable liquid, n.o.s. (METHYLMETHACRYLATE)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 364
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 353

### Code IMDG

Numéro ONU	: UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies	: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (METHYLMETHACRYLATE)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 3
EmS Code	: F-E, <u>S-E</u>
Polluant marin	: non

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

Numéro ONU	: UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 3
Code ERG	: 128
Polluant marin	: non

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2021
3.0	06/25/2024	000000260456	Date de la première version publiée: 08/06/2020

TSCA	:	Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte complet pour autres abréviations

ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIH / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA BC OEL / C	:	limite du plafond
CA ON OEL / C	:	Valeur plafond (C)
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux



## Sikalastic-908 FS Formerly MSeal 908FS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2021
3.0	06/25/2024	000000260456	Date de la première version publiée: 08/06/2020

Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 06/25/2024  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR